

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work - Fatherland

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT  
RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT

# STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE AU CAMEROUN

## MOUTURE III

Mars 2009

## TABLE DES MATIERES

RESUME.....	4
I. INTRODUCTION.....	4
Contexte mondial et national .....	4
Tendances nationales de la production et de la consommation, importance dans les revenus ruraux, la croissance économique et la sécurité alimentaire.....	4
II. REVUE DU SECTEUR RIZ NATIONAL.....	5
Place du riz dans les politiques nationales.....	5
Préférences et projections de la demande.....	6
Typologie des acteurs de la filière.....	7
Question genre dans la production, la transformation et la commercialisation.....	8
Avantage comparatif de la production domestique.....	8
III. DEFIS ET OPPORTUNITES LIES AU DEVELOPEMENT DE LA FILIERE RIZ.....	8
Potentiel du riz local dans la réduction de la pauvreté rurale et la croissance économique... ..	8
Régime foncier.....	9
Questions transfrontalières/ régionales.....	9
Leçons tirées de la Recherche /Développement antérieure.....	9
Capacités humaines et institutionnelles.....	9
IV. DOMAINES PRIORITAIRES ET APPROCHES.....	10
Classement des zones écologiques selon leur potentiel rizicole.....	10
Identification et classement des défis et opportunités écologiques .....	11
Identification des défis et opportunités institutionnels et politiques.....	12
V. VISION ET PORTEE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT.....	12
But et objectifs.....	12
Superficies, rendements et productions en 2008. Cibles par zone agroécologique.....	13
Nombre de chercheurs, de techniciens et d'agents de vulgarisation en 2008. Objectifs futurs... ..	14
Stratégies à long terme des prix .....	14
Aspects institutionnels de la SADR.....	14
Engagements du gouvernement en termes de ressources humaines et financières.....	14
Acteurs nationaux, liens avec les initiatives régionales et transfrontalières. Renforcement des partenariats	15
Interventions clés (innovations, technologies, politiques, institutions, marchés, renforcement des capacités) .....	15
VI. STRATEGIE PAR SOUS-SECTEUR.....	16
Semences.....	16
Commercialisation et distribution des engrais.....	16
Irrigation et investissements dans les technologies de gestion de l'eau.....	16
Accès aux équipements agricoles et leur entretien.....	17
Recherche, diffusion des technologies et renforcement des capacités.....	17
Accès au crédit /financement agricole.....	17
Activités post-récoltes et commercialisation .....	18
VII. CONCLUSION.....	18
ANNEXES	19

## RESUME

La crise dite de « la vie chère » du premier trimestre de l'année 2008 s'est traduite par des remous sociaux dans de nombreux pays africains dont le Cameroun. Pourtant le pays était parvenu au milieu des années 70 à une relative autosuffisance alimentaire. Il produisait ainsi en 1975, 80% de sa consommation en riz. Cependant, avec la grave crise économique du milieu des années 80 d'une part, et faute d'investissements et de maintenance des infrastructures de base, d'autre part, la production a chuté au point d'engendrer des importations de riz. Ces importations ont été en 2006 de 429 864 tonnes représentant une enveloppe globale de 87 milliards de FCFA.

La filière riz est celle pour laquelle le pays connaît une forte dépendance des marchés internationaux, alors que paradoxalement les potentialités de production intérieures sont considérables. Il existe en particulier, des conditions naturelles favorables qui sont encore peu exploitées. En effet, la culture du riz peut se faire dans presque toutes les régions naturelles du Cameroun. Par ailleurs, les populations locales ont une vieille culture de production du riz. C'est le cas des populations des régions du Grand Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest.

Il mérite de signaler les coûts de main d'œuvre relativement faibles qui peuvent faire du riz produit au Cameroun, un riz compétitif sur le marché mondial.

En dépit de l'existence d'un marché intérieur en pleine croissance, qui constitue un débouché immédiat pour la production nationale, la culture du riz ne cesse de baisser parce que confrontée à plusieurs contraintes dont : (i) la difficulté d'accès aux intrants (engrais et pesticides) ; (ii) le manque ou l'insuffisance de semences améliorées ; (iii) la faible organisation des producteurs ; (iv) les pertes post-récoltes élevées ; (v) la vétusté ou la faiblesse de rendements des équipements de décorticage ; (vi) la faiblesse des financements des activités agricoles et (vii) l'enclavement des principales zones de production.

Dès lors, la stratégie de développement de la riziculture au Cameroun se pose en termes d'amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz local à travers la levée des contraintes mentionnées ci-dessus. Les options stratégiques dégagées dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) comprennent entre autres : (i) l'appui à l'acquisition des intrants agricoles ; (ii) l'aménagement sommaire de nouvelles zones irrigables et la réhabilitation des infrastructures et équipements agricoles dans les grands périmètres rizicoles ; (iii) l'appui à la structuration et à la professionnalisation des producteurs et (iv) l'appui à la transformation et à la commercialisation du riz. Le coût inhérent à leur mise en œuvre a été estimé à : 191 milliards de francs CFA, soit 382.000.000 \$US. L'objectif est d'annuler les importations en faisant passer la production nationale de 65 000 tonnes en 2008 à 627. 250 tonnes de riz blanchi en 2018 et en outre, de constituer des stocks de sécurité.

## I. INTRODUCTION

### Contexte mondial et national

La forte demande alimentaire mondiale occasionnée par la croissance soutenue des pays asiatiques, la flambée des cours du pétrole et son instabilité s'est traduite par une disponibilité moindre et un renchérissement des prix des céréales sur les marchés internationaux. En effet, les stocks mondiaux ont connu leur niveau le plus bas depuis 25 ans. Il s'en est suivi la crise de la « vie chère » qui s'est exprimée par des remous sociaux au Cameroun durant le premier trimestre de l'année 2008. Malgré la baisse conjoncturelle actuelle des cours du pétrole, la plupart des analystes estiment que les prix des céréales resteront encore longtemps à des niveaux élevés.

Face à cette situation, le Conseil des Ministres des Etats membres de l'ADRAO tenu à Abuja en septembre 2007 a tiré sur la sonnette d'alarme en attirant l'attention de la communauté internationale sur le fait que le continent africain bien que n'abritant que 12 % de la population mondiale, absorbe cependant 32% des importations mondiales de riz, et connaît par ailleurs, un taux de croissance élevé de sa consommation de 4,5% par an. Il a en outre informé qu'en Afrique centrale, les importations de riz se sont multipliées par 14 entre 1961 et 2007 passant de 32.100 à 470 974 tonnes alors que la production céréalière par habitant a régressé de 157 à 84,9 kg. Le Conseil a préconisé qu'un programme spécial soit urgemment mis en œuvre. La SNDR a été élaborée en réponse à cette préoccupation. Elle entre dans un cadre plus global dénommé Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD).

### Tendances nationales de la production et de la consommation, importance dans les revenus ruraux, la croissance économique et la sécurité alimentaire

Le riz fait actuellement partie des aliments de base des populations rurales et urbaines du Cameroun. La demande nationale a été estimée en 2009 à 300 000 tonnes essentiellement couvertes par des importations. D'après la dernière enquête de consommation auprès des ménages (ECAM 3, 2008), la consommation moyenne de riz par tête d'habitant au Cameroun en 2007 était de 11.180 FCFA en milieu urbain pour les villes de plus de 50 000 habitants ; 5.817 FCFA en milieu rural et 7.709 FCFA de moyenne nationale. En considérant un prix de vente moyen de 300 FCFA/kg, cette consommation serait de 37,3 kg en milieu urbain, 19,4 kg en milieu rural et 25,7 kg par habitant en moyenne nationale. Selon la même enquête, environ 138 milliards de FCFA ont été consacrés à l'achat de riz dans le budget alimentaire des ménages contre 112 milliards FCFA en 2001 ; soit un accroissement d'environ 4% par an.

Quant à la production nationale, elle est estimée à 100 000 tonnes de paddy cultivées sur 44.000 ha. La grande partie de cette production provient des périmètres irrigués des provinces du Nord-Ouest et de l'Extrême Nord, éloignés des grands centres de consommation du Sud du pays (Yaoundé et Douala). Elle occupe quelques 145 000 exploitants agricoles. Elle est en grande partie absorbée par les pays voisins (Nigeria, Tchad, RCA).

Dans la région de l'Extrême Nord qui produit environ les 2/3 du riz du pays, on estime à 180 000 le nombre de personnes vivant directement des activités rizicoles dont 27 000 ménages et 3 000 autres acteurs (ouvriers agricoles, commerçants, détaillants, transporteurs, décortiqueuses, fournisseurs d'intrants, vendeurs d'emballage, etc).

Par rapport aux enjeux mentionnés ci-dessus, les orientations stratégiques actuelles du Cameroun sont les suivantes : (i) la réhabilitation des périmètres irrigués ; (ii) l'aménagement des bas-fonds et des plaines inondables ; (iii) l'introduction de la riziculture autour des futurs barrages et (iv) la diversification des systèmes de production avec un accent particulier sur la riziculture pluviale et de bas-fond, notamment dans les zones méridionales à fort potentiel rizicole.

En conséquence, la présente stratégie nationale de développement de la riziculture camerounaise entend fédérer les efforts des différents partenaires pour accroître de manière substantielle la production nationale de riz. Elle se fonde essentiellement sur l'étude de préféabilité d'un programme d'appui au développement de la riziculture menée par le MINADER en 2004 et actualisée en 2008. Cette étude a été à la base des projets de formulation élaborés à l'attention du FIDA (Fonds International de Développement de l'Agriculture) et de la Banque Mondiale.

## II. REVUE DU SECTEUR RIZ NATIONAL

### Place du riz dans les politiques nationales

Les politiques de développement du secteur rural au Cameroun ont connu plusieurs évolutions au gré des conjonctures économiques que le pays a traversées. Les plans quinquennaux ont cédé la place à la Nouvelle Politique Agricole (NPA) depuis 1999. La NPA a été revue pour intégrer les orientations de politique agricole dans le cadre des grandes ambitions de l'Etat de 2004. De nos jours, ces ambitions ont été anéanties par le contexte de crise alimentaire mondiale.

Aussi, face à la nouvelle conjoncture, la stratégie de développement du secteur rural se donne pour objectif d'assurer une croissance soutenue, durable et équitable du secteur. Elle s'est déclinée autour de quatre axes majeures d'interventions: (i) la modernisation de l'appareil de production ; (ii) la restructuration du cadre institutionnel ; (iii) la construction d'un environnement incitatif et (iv) la gestion durable des ressources naturelles. Sa mise en œuvre, qui s'est heurtée à une insuffisance des ressources affectées depuis trois ans, est appelée à s'accélérer avec la volonté de relance de la production dans le contexte de crise alimentaire mondiale.

A cet effet, le Cameroun entend appuyer à court et moyen terme, le développement des filières stratégiques en intensifiant les systèmes de production qui regroupent la majorité des exploitations. Cette vision concerne aussi bien les cultures de rente stratégiques que les cultures vivrières à fort enjeu de sécurité alimentaire comme le riz.

Entre 1970 et 1990, pour pallier aux problèmes d'insécurité alimentaire dans les zones marginales à forte pression démographique, l'Etat du Cameroun avait volontairement encouragé la riziculture irriguée, plus productive au détriment de la riziculture pluviale. A cet effet, trois sociétés de développement avaient été créées à savoir : la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY) à l'Extrême Nord, le « Upper Noun Valley Development Authority (UNVDA) » au Nord-Ouest et la Société de Développement de la Riziculture dans la Plaine de Mbo (SODERIM) à l'Ouest. Ces sociétés ont bénéficié d'importants financements nationaux et extérieurs (plus de 40 milliards de FCFA pour la SEMRY de 1979 à 1988, près de 7,1 milliards pour la SODERIM de 1976 à 1987 et près de 7 milliards de FCFA pour l'UNVDA de 1981 à 1987).

Malgré l'ampleur de ces investissements, la production camerounaise de riz n'a pu satisfaire la demande intérieure qu'à hauteur de 20 %. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette situation, dont :

- le coût de production élevé du riz irrigué qui nécessite des investissements considérables pour l'aménagement des bassins de production ;
- la localisation des trois principales structures de production, à la fois éloignées des grands centres urbains (Yaoundé et Douala) et proches des marchés frontaliers (Nigéria, Tchad, RCA) ;
- la préférence des consommateurs des régions méridionales pour le riz importé parce que de meilleure qualité ;
- le manque de promotion d'autres types de riziculture, notamment dans les parties méridionales du pays, malgré les progrès réalisés par la recherche depuis le milieu des années 90 avec la création de nouvelles technologies notamment les variétés de riz NERICA, susceptibles de valoriser la riziculture pluviale et de bas-fonds à faibles coûts de production.

Le secteur rizicole couvre actuellement 18 420 ha de périmètres irrigués (13 820 ha aménagés dans le périmètre de la SEMRY dans l'Extrême – Nord, 2 900 ha pour l'UNVDA au Nord- Ouest, 200 ha à l'Ouest et 1500 ha de petits périmètres traditionnels) et 22 000 ha environ de plateaux et bas- fonds insuffisamment inventoriés (Mbaw plains, Mont Mbapit, Ntui, Ebolowa, Akwaya, Tonga-Makénéné, etc.). La riziculture pluviale emploie environ 50 000 ménages, principalement les femmes et les jeunes pour les activités de production du paddy. La transformation et la commercialisation sont assurées par des usiniers et des intermédiaires commerçants.

Globalement le dispositif de production mis en place par l'Etat, conjugué à une forte mobilisation des paysans, a conduit à une croissance remarquable de la production de paddy entre 1970 et 1986, passant de 13.200 à près de 120.000 tonnes. Mais ensuite la production a nettement diminué pour se maintenir aujourd'hui autour de 100.000 tonnes de paddy par an dont 50.000 tonnes en riz pluvial de plateau et bas-fonds.

### Préférences et projections de la demande

La consommation de riz au Cameroun était réduite avant 1970, limitée entre 15 000 et 20 000 tonnes par an fournis par la production traditionnelle de culture pluviale, la SEMRY et les importations.

Pendant les années 70, une forte progression a été amorcée. Elle était liée à la fois aux achats de riz à l'extérieur du pays et au développement de la riziculture. L'évolution des importations a été significative. Elle a été influencée par l'évolution des prix et des réglementations douanières.

Entre 1975 et 1980, le marché du riz est passé de 15.000 à 60.000 tonnes. Cette progression s'explique par les importations de riz et la mise en route des projets agro-industriels : SEMRY I, Plaines de Ndop (Upper Noun Valley Development Authority) et Mbo (SODERIM OU « Société de développement de la riziculture dans la plaine des Mbo »).

Par la suite, il a été enregistré une régression de la production nationale causée par la crise économique et l'urbanisation rapide qui évolue en 10 ans de 37,8% à 47,2% (1987 – 1997). Cette urbanisation a engendré de nouvelles habitudes alimentaires. En effet, les consommateurs urbains ont adopté rapidement le riz et les aliments transformés à

base de céréales plus pratiques pour leur mode de vie. Il en a résulté un accroissement des importations de riz et autres céréales au fil des années.

De nos jours, le ratio importations/ productions alimentaires est de l'ordre de 25 %. Les froments / méteils et le riz constituant les principaux postes d'importation du Cameroun avec respectivement 32 et 19,4 % des importations totales. Les seules importations de riz ont représenté en 2007. Selon les statistiques de l'INS, 429 864 tonnes ; soit une dépense d'importations CAF de l'ordre de 72 milliards de franc CFA.

Le volume des importations annuelles de céréales, qui ont connu une tendance lourde à l'accroissement du fait de l'évolution des habitudes alimentaires en milieu urbain et des possibilités limitées d'accroissement de la production nationale de riz, devrait se stabiliser autour de 600.000 tonnes.

### Typologie des acteurs de la filière

#### *Les chercheurs*

La recherche agronomique sur le riz porte pour l'essentiel sur : la génération de connaissances et de technologies et leur expérimentation, la formation des acteurs au développement (techniciens de la recherche et de la vulgarisation, producteurs semenciers,...), l'élaboration de supports pédagogiques et la production de prébases.

#### *Les multiplicateurs de semences*

Dans plusieurs bassins de riziculture pluviale, les paysans pratiquent généralement l'autoproduction des semences à travers la sélection conservatrice.

Dans les périmètres encadrés par des sociétés de développement, les variétés diffusées sont préalablement multipliées par la recherche et par la suite, par des multiplicateurs semenciers contractuels. Toutefois, les quantités de semences produites sont souvent faibles. En outre, elles coûtent cher. C'est d'ailleurs le cas de la variété IR 46 qui peine à couvrir les besoins des périmètres de la SEMRY où elle est pourtant très appréciée par les riziculteurs.

#### *Les fournisseurs d'engrais*

Les riziculteurs peuvent accéder aux engrais auprès des commerçants. Cependant, du fait de la non opérationnalité des OPA, certains producteurs sont obligés de contracter des crédits d'intrants qu'ils remboursent en nature à raison de trois sacs de paddy pour un sac d'engrais.

#### *Les fournisseurs d'équipements*

Il s'agit généralement d'artisans locaux. Ils disposent de peu de moyens logistiques pour satisfaire les demandes locales. Aussi, certains producteurs préfèrent-ils recourir à des prestataires de services pour les opérations de labours, de récoltes et de battage. Mais là, il se pose de sérieux problèmes de liquidités.

#### *Les producteurs*

Dans les périmètres irrigués, les paysans bénéficiaient avant 1990 de l'encadrement technique des sociétés rizicoles. Ils recevaient les intrants (semences et engrais) à crédit. Ils bénéficiaient également de diverses prestations assurées par les sociétés d'encadrement (aménagement de parcelles, labours, entretiens des réseaux d'irrigation, irrigation, décorticage, etc....) moyennant le versement d'une redevance prélevée à la récolte, en moyenne l'équivalent monétaire de 2 tonnes de paddy à l'hectare.

La majorité des producteurs exploitent des parcelles de taille moyenne d'un demi à un quart d'hectare, sans encadrement technique.

#### *Les sociétés d'encadrement des périmètres irrigués*

Les sociétés d'encadrement jouissent d'une grande responsabilité dans la mise en valeur des parcelles qu'ils gèrent en les tenant à la disposition des riziculteurs contre un certain nombre d'obligations de résultats et de paiement de droits d'exploitation.

### *Les transformateurs*

Depuis 1990, les fonctions de transformation et de commercialisation ont été léguées au secteur privé ; le rôle des sociétés d'Etat se limitant à : (i) l'encadrement des producteurs ; (ii) l'attribution des parcelles ; (iii) la préparation mécanisée d'une partie des terres et (iv) l'entretien des canaux d'irrigation et des infrastructures hydrauliques.

La transformation se fait à façon par des particuliers sur de petites décortiqueuses. Les propriétaires des décortiqueuses retiennent généralement 1 sac de paddy sur 10. Dans les zones de riziculture pluviale, le riz est conservé en bottillons puis transformé progressivement de manière artisanale avec des pilons en fonction des besoins de consommation domestique. Les surplus commercialisables sont vendus en «tasses» aux commerçants sur le marché local ou aux restaurateurs.

### *Les commerçants*

Jusqu'en 1990, les sociétés d'encadrement des grands périmètres irrigués disposaient du monopole de la collecte, de l'usinage du paddy et de la commercialisation en gros du riz blanchi.

Depuis la libéralisation, les producteurs commercialisent eux-mêmes leur riz sous forme de paddy ou décortiqué. De plus en plus, ils ont recours à leurs organisations paysannes là où elles existent ; ce qui leur confère un meilleur pouvoir de négociations.

Du fait de l'enclavement de plusieurs zones de culture, les productions de riz sont très souvent évacuées vers le Nigeria où les infrastructures routières des régions frontalières sont généralement en assez bon état.

### Question de genre dans la production, la transformation et la commercialisation

La production de riz, en irrigué comme en pluvial, est une activité intéressant aussi bien les hommes que les femmes. Elle nécessite beaucoup de main d'œuvre. Aussi, le recours à la main d'œuvre autre que familiale, est pratiqué couramment particulièrement au moment des semis, des récoltes, du transport et du battage.

La transformation est réalisée de façon artisanale lorsqu'elle est destinée à l'autoconsommation. Elle est alors l'apanage des femmes. Quant aux productions destinées à la commercialisation, elles concernent indifféremment les deux sexes.

La vente au détail du riz blanchi est assurée par les femmes dans les marchés ruraux et urbains alors que la vente de paddy en sacs est généralement assurée par les hommes chefs de ménages.

### Avantage comparatif de la production domestique (exploitation, transformation, distribution)

La dévaluation du franc CFA de janvier 1994 a contribué à l'amélioration de la compétitivité du riz local. Elle a occasionné un développement spontané de la riziculture pluviale soutenue par des prix incitatifs à la consommation.

Toutefois, elle a eu un impact négatif sur les coûts de production des sociétés de développement dont les équipements et pièces détachées sont achetés en devises étrangères. En outre, elle n'a pas favorisé la reprise des activités de production sur les grands périmètres irrigués dont la restructuration n'était pas achevée et qui nécessitaient des investissements importants.

Comparé au riz importé, le riz local présente des avantages intéressants. Diverses enquêtes sur les coûts de production donnent un prix de revient moyen du riz décortiqué par de petites unités privées de transformation de l'ordre de 200 F.CFA<sup>1</sup> par kg, les prix du riz à la consommation se situant autour de 300 FCFA/kg. La production nationale garderait donc un avantage compétitif par rapport au riz importé vendu autour de 350 FCFA/kg sur les marchés. Cette compétitivité du riz local est plus élevée en riziculture pluviale et de bas-fond en raison des coûts de production plus réduits notamment en ce qui concerne les opérations de préparation du terrain, de semis et de fertilisation.

En outre, les coûts de commercialisation du riz local peuvent être substantiellement réduits avec l'amélioration des infrastructures routières en cours et l'amélioration de l'accès aux équipements de transformation.

---

<sup>1</sup> Les coûts sont bien plus élevés dans les grandes rizeries en raison de divers dysfonctionnements. Ils ne sont donc pas représentatifs d'une situation normale.

### III. DEFIS ET OPPORTUNITES LIES AU DEVELOPEMENT DE LA FILIERE RIZ

#### Potentiel du riz local sur la réduction de la pauvreté rurale et la croissance économique

Au cours des 10 dernières années, les importations de riz blanchi ont plus que doublé passant de 175.000 tonnes en 1998 à plus de 400 000 tonnes en 2008. La valorisation des immenses potentialités nationales pour produire le riz importé annuellement aurait permis de créer l'équivalent d'environ 40.000 emplois ruraux permanents au niveau de la production et des opérations post-récoltes<sup>2</sup> ; ce qui représente un revenu brut monétaire supplémentaire de l'ordre de 50 milliards de francs CFA, dont : près de 20 milliards FCFA pour les producteurs et 30 milliards FCFA pour les opérateurs en aval de la filière<sup>3</sup> (transporteurs, usiniers, commerçants).

#### Régime foncier

Dans les périmètres irrigués mis en place par l'Etat dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, l'abondance de main d'œuvre et l'engouement pour la riziculture sont tels que les ménages sont de plus en plus à l'étroit sur les superficies aménagées. Les petits producteurs y exploitent des parcelles dont souvent la superficie moyenne est inférieure à un quart d'hectare. Toutefois, on peut signaler que :

- en riziculture pluviale de plateau et de bas-fond, les contraintes foncières sont moins importantes du fait de la disponibilité de terres cultivables. Celles-ci sont évaluées à 7,2 millions d'hectares dont seuls 26% de terres arables et 17% des terres irrigables sont cultivées.
- chez les populations bantoues, le régime foncier privilégie les droits de l'individu par rapport à ceux de la collectivité. Ainsi, chaque chef de famille dispose d'une portion de terre sur laquelle il exerce des droits réels ; la notion de propriété collective ne s'applique qu'aux forêts. Dans ces communautés, chaque famille conduit ses propres activités agricoles en respectant les jachères sans se référer à une autorité supérieure
- dans la région septentrionale à forte imprégnation musulmane, le rôle et les prérogatives coutumières des chefs de villages sur les terres (Lawan, Djaoro, Ardo, Boualma) se sont accrus du fait de l'installation des éleveurs en provenance des pays voisins. Le droit d'usage des pâturages ne peut être qu'une concession du Lamido ou des Suzerains moyennant certaines redevances d'utilisation. Les conflits dans cette zone sont nombreux. On dénote plusieurs types de conflits: (i) conflits agriculteurs- éleveurs nomades dans les zones de pâturages et sur les parcours du bétail ;( ii) conflits agriculteurs – éleveurs autour des points d'eau et (iii), conflits entre les musulmans qui veulent étendre leur hégémonie sur les terres et les animistes ou chrétiens autochtones. La gestion de ces conflits est assurée en premier ressort par les chefs coutumiers traditionnels et, en cas de persistance, par diverses instances d'arbitrage créées par le gouvernement au niveau local (sous-préfecture, gendarmerie, etc.).

#### Questions transfrontalières/ régionales

Dans la mise en oeuvre du projet « SEMRY I », il existe grâce à la maîtrise de l'eau, des possibilités de pratiquer une double culture annuelle. Les travaux réalisés couvrent une superficie totale de 5 931 hectares. En campagne de contre-saison, le pompage dans le Logone (qui sert de frontière naturelle entre le Cameroun et le Tchad dans cette région) est réglementé par des accords entre les deux pays : les prélèvements d'eau sont limités à un maximum de 10m<sup>3</sup>/s entre décembre et mai et de 5 m<sup>3</sup>/s entre janvier et avril. Compte tenu des besoins importants en eau, il n'est pas possible d'irriguer plus de 3 000 hectares pendant la saison sèche qui représente la campagne préférée par les riziculteurs à cause des rendements élevés.

La production intérieure qui se fait dans les zones du Nord-Ouest et de l'Extrême Nord, régions éloignées des grands centres de consommation du Sud du pays, est en grande partie absorbée par les pays voisins. Quant au riz importé, les enquêtes sur la consommation des ménages menées en 1996 et 2001, soulignent que près des ¾ de ce riz sont destinés à la consommation des villes de Douala et Yaoundé. De surcroît, l'appartenance du Cameroun à la zone communautaire de libre échange de la CEMAC et la décision unilatérale du pays de supprimer la plupart des taxes à

---

<sup>2</sup> Première estimation sur la base d'une production supplémentaire de 160 000 tonnes de paddy (# 65% à l'usinage) sur 27000 ha, dont près de la moitié avec une deuxième culture de riz, un rendement moyen de 4 tonnes/ha et l'emploi permanent équivalent à 1,5 homme par ha aménagé (toutes activités de la filière confondues).

<sup>3</sup> Montant estimé sur la base de 120 000 tonnes de paddy commercialisées (25% d'autoconsommation) à un prix moyen de 150 F.CFA/kg et de 80 000 tonnes de riz vendus au détail à environ 250 FCFA/kg.

l'importation des produits de consommation courante dont le riz, favorisent la réexportation du riz importé hors du Cameroun.

### Leçons tirées de la recherche / développement antérieure

La recherche sur le riz est conduite par l'institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD) placé sous la tutelle du Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation.

L'IRAD, en collaboration avec les partenaires internationaux, a mis au point des variétés de riz améliorées et des techniques culturales innovantes pour accroître la productivité du riz dans la sous-région. Plusieurs variétés améliorées ont été adoptées par les paysans. Il s'agit notamment de : IR46, Tox 3145, CICA 8, ITA 222, ITA 212, TainanV, etc).

Actuellement, un projet régional IRAD - ADRAO - CFC - FAO dénommé « Amélioration de la compétitivité du riz en Afrique Centrale - Projet NERICA » et destiné à la zone CEMAC, a favorisé l'introduction en milieu paysan à travers la sélection variétale participative de nouvelles technologies notamment : le riz NERICA, la petite mécanisation et les technologies complémentaires.

Les expériences du passé imposent, la promotion d'une riziculture diversifiée, hautement productive et compétitive dans les différentes zones agro-écologiques du Cameroun.

### Capacités humaines et institutionnelles

Dans les zones traditionnelles de production du riz, le Cameroun a des populations locales possédant une bonne expérience en matière de techniques de production du riz particulièrement dans le Grand Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest. Le pays a par ailleurs une main d'œuvre rurale importante et relativement bon marché.

Dans le cadre de la coopération internationale, de nombreux cadres camerounais ont eu à suivre des sessions de formation en riziculture moderne. Ainsi, le Cameroun dispose de capacités humaines et institutionnelles à même de soutenir le développement de la riziculture.

L'IRAD détient des antennes et stations de recherche dans toutes les zones agro écologiques du pays. Il a une équipe riz composée de 12 chercheurs et de 14 techniciens et un laboratoire de biotechnologies nouvelles. Quant à l'université de Dschang, elle abrite une faculté d'agronomie et des sciences agricoles qui, depuis les années 60, a formé des dizaines d'ingénieurs en agronomie. Le ministère de l'agriculture a sous sa responsabilité une vingtaine d'écoles techniques où sont formés chaque année des dizaines de techniciens d'agriculture.

Le dispositif de vulgarisation et d'appui conseil du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural constitue un vaste réseau couvrant l'ensemble des localités administratives du pays avec 1278 agents de vulgarisation dont une trentaine travaille à temps plein sur le riz et environ 300 à temps partiels.

Au niveau réglementaire, le Cameroun a un comité d'homologation des variétés et des pesticides à usage agricole. Il a en outre voté des lois sur les semences, la protection phytosanitaire, la bioéthique et l'environnement.

## IV. DOMAINES PRIORITAIRES ET APPROCHES

### Classement des zones écologiques selon leur potentiel rizicole

La culture du riz est pratiquée dans presque toutes les régions du Cameroun. En dehors des sociétés de développement agro-industrielles qui ont mis en place d'importants périmètres aménagés, il existe plusieurs bassins utilisés en riziculture traditionnelle.

Dans l'Extrême –Nord : Divers sites ont déjà été identifiés comme les rives du lac Maga, les barrages de la SNEC à Mokolo et Chidifi, les petits périmètres des Monts Mandara, les rives du Serbewouel, divers bas-fonds et zones de ruissellement.

Dans le Nord : La province du Nord possède un important potentiel hydraulique. Environ 20 000 ha d'aménagements ont déjà été réalisés.

Adamaoua : La province est peu peuplée et n'a pas encore fait l'objet de prospections. Son potentiel hydraulique et rizicole pourrait s'exprimer à plus long terme dans le cadre de l'installation de populations migrantes.

Ouest et Nord-Ouest : Les principaux sites identifiés sont : les plaines de Baïgom et de Tikar, le Noun, la rive gauche du Nkam et divers petits sites de quelques dizaines d'hectares.

Sud-Ouest et Littoral : Cette région bénéficie d'une pluviométrie de type bimodal favorable à deux cycles de cultures par an.

Centre, Est et Sud : Le potentiel rizicole se situe principalement dans la province du centre dans les plaines bordières de la Sanaga et de ses affluents (Djerem, Mbam). La zone présente l'avantage d'une localisation relativement proche des grands centres de consommation. Environ 7000 ha de plaines bordières ont déjà été identifiés.

Le potentiel de production du riz irrigué par zone et secteur se présente comme suit :

Structures de production	Production actuelle		Production potentielle	
	Superficies (ha)	Production (tonnes)	Superficies (ha)	Production (tonnes)
Projet SEMRY	11000		20 000	120 000
Projet Logone et Chari	1800		2 000	10 000
Projet Lagdo	800		5 000	25 000
Projet UNVDA	1034		5 000	25 000
SODERIM	200		3 000	15.000
<b>Total</b>	<b>14 000</b>	<b>100 000</b>	<b>32.200</b>	<b>195.000</b>

### Identification et classement des défis et opportunités par région

Les défis d'amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz varient en fonction des systèmes de production.

Dans les systèmes irrigués et en riziculture pluviale, les principales contraintes relevées concernent surtout : (i) les difficultés d'accès aux intrants (engrais, pesticides et herbicides à cause de leurs coûts très élevés) ; (ii) l'insuffisance des semences améliorées ; (iii) la pratique de sarclages et battages manuels (pénibilité et coût élevé de la main d'œuvre) ; (iv) l'inorganisation des producteurs (défavorable à la commercialisation) ; (v) l'absence ou la vétusté des équipements de décorticage engendrant des rendements faibles ; (vi) l'enclavement de certaines zones de production et (vii) l'absence de financements ou de soutien public aux activités agricoles.

De manière spécifique, pour les systèmes irrigués, on peut dénoter en plus : (i) la dégradation et/ou l'insuffisance des infrastructures hydro-agricoles et des engins agricoles et (ii) la faiblesse des subventions accordées aux sociétés d'encadrement. Dans les systèmes pluviaux, la sévérité des contraintes est accentuée par les aléas climatiques liés à l'arrivée tardive des pluies surtout au Grand Nord et à la disparition progressive des variétés traditionnelles.

Cependant, comme indiqué ci-dessus, le Cameroun recèle d'importantes potentialités de développement de la riziculture qui méritent d'être mieux exploitées. Si la riziculture irriguée est essentiellement concentrée dans les régions de l'Extrême Nord et du Nord-Ouest, le reste du pays présente d'importantes potentialités qui comprennent : (i) les énormes disponibilités en terres arables notamment les plaines alluviales et les bas-fonds ; (ii) les nombreux cours d'eau et (iii) les zones de mangroves.

Les potentiels de rendement en riziculture irriguée dépassent parfois les 8 tonnes à l'hectare. Au niveau pluvial, des rendements de 5 tonnes à l'hectare sont obtenus particulièrement dans les bas-fonds.

### Identification des défis et opportunités institutionnels et politiques

Dans le cadre du plan d'urgence de relance de la production agricole et alimentaire initié en Avril 2008, l'Etat camerounais s'était proposé de : (i) faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles ; (ii) soutenir à 100% la production de matériel végétal sain et de bonne qualité sur les cultures stratégiques comme le riz ; (iii) soutenir à hauteur de 25 à 50% le prix des engrais et pesticides pour ces cultures et sur des superficies bien ciblées ; (iv) faciliter l'accès à la mécanisation par le soutien des prix des prestations de service diverses ainsi que le soutien des prix d'acquisition du petit matériel agricole ; (v) faciliter l'accès au crédit par la bonification des taux d'intérêt qui devraient se situer autour de 5% pour les petites et moyennes entreprises rurales et de 8% pour les agro-industries et les grandes exploitations agricoles ; (vi) faciliter l'accès aux marchés à travers l'appui au développement d'infrastructures de désenclavement des zones de production et d'infrastructures de stockage et de transformation et (vii) faciliter l'accès aux services agricoles d'intérêt général, notamment la formation.

Ces décisions de l'Etat devront d'une part, permettre d'assurer la relance de la riziculture et des investissements y afférents et d'autre part, favoriser la baisse régulière des importations. Par conséquent, la mise en œuvre de la SNDR va consolider les efforts de l'Etat et créer un soubassement solide pour s'inscrire dans une dynamique d'exportation de riz blanchi dans la sous-région.

## V. LA VISION ET LA PORTEE DE LA STRATEGIE

Les objectifs de la politique agricole du Cameroun sont de : (i) assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages ; (ii) contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieurs et à l'emploi ; (iii) accroître le revenu des producteurs ; (iv) améliorer les conditions de vie des populations rurales et (v) assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital sol - eau, base de la production agricole.

Ces idées sont contenues dans la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) élaborée en 2002 et révisée en 2006.

La SDSR comporte à cet effet cinq axes prioritaires à savoir : (i) la modernisation de l'appareil de production ; (ii) la restructuration du cadre institutionnel ; (iii) la gestion durable des ressources naturelles ; (iv) la recherche de débouchés au niveau national et international et (v) la promotion de l'emploi et du rôle des femmes et des jeunes ruraux.

Conformément à cette stratégie, la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) élaborée dans le cadre de la CARD, se propose de réduire la dépendance de la consommation nationale de riz importé et d'améliorer la production et la compétitivité du riz local. A cet effet, elle vise les objectifs spécifiques suivants : (i) la promotion de la production à grande échelle des semences certifiées de riz par le secteur privé et des semences contrôlées par les paysans à travers les systèmes semenciers communautaires ; (ii) la modernisation de l'appareil de production par la petite mécanisation et l'utilisation efficiente des intrants ; (iii) l'organisation de la filière par la promotion des organisations de producteurs et la mise en place des plates-formes multi-acteurs et multi-institutionnelles ; (iv) la gestion durable des ressources en eau et des terres par la promotion de bonnes pratiques culturales ; (v) la couverture des besoins nationaux et la conquête des marchés frontaliers et régionaux par la promotion de labels de qualité et (vi) la promotion de l'emploi en zone rurale en particulier pour les femmes et les jeunes.

### Superficies, rendements et productions en 2007. Cibles par type d'écologie

La production nationale de riz était estimée en 2007 à 100 000 tonnes de riz paddy ; soit 65 000 tonnes de riz blanchi. La répartition de cette production par type de riziculture dans le tableau ci-après ::

Tableau 1 : Données de base par type d'écologie

Riz pluvial			Riz de bas-fond			Riz irrigué		
Superficies (ha)	Rendements (t/ha)	Productions (tonnes)	Superficies (ha)	Rendements (t/ha)	Productions (tonnes)	Superficies (ha)	Rendements (t/ha)	Productions (tonnes)
20.000	1,5	30.000	10.000	2,0	20.000	14.300	3,5	50.000

Les objectifs de production de riz sur les 10 prochaines années sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Perspectives de productions et rendements rizicoles sur les 10 prochaines années

	Riz pluvial			Riz de bas-fond			Riz irrigué			Total paddy			Total riz blanchi (tonnes)
	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	Superf (ha)	Rdt (t/ha)	Prod (tonnes)	
2008	20.000	1,5	30.000	10 000	2,0	20.000	14.300	3,5	50.050	44.300	2,3	100.000	65.000
2013	24.000	2,0	48.000	11 000	2,50	27.500	26.000	5,0	130.000	61.000	3,37	205.000	134.000
2018	279 000	2,5	697 500	30 000	3,5	105 000	33.000	5,0	165.000	353 000	2,73	965 000	627 250

## Nombre de chercheurs, techniciens et agents de vulgarisation en 2008. Objectifs futurs.

Les ressources humaines en matière de recherche agricole et de vulgarisation pour accompagner la mise en œuvre de la SNDR sont mentionnées ci-dessous.

Tableau 3 : Nombre de chercheurs, techniciens et vulgarisateurs pour la SNDR.

	Chercheurs de rang doctoral			Techniciens de recherche			Agents de vulgarisation		
	Total	Spécialistes du riz (temps plein)*	Spécialistes du riz (temps partiel)	Total	Spécialistes du riz (temps plein)*	Spécialistes du riz (temps partiel)	Total	Spécialistes du riz (temps plein)*	Spécialistes du riz (temps partiel)
2008	12	8	4	14	8	6	350	33	317
2013	19	10	9	28	16	12	970	520	440
2018	22	12	10	30	10	20	1197	660	537

## Stratégies à long terme des prix

Pour ce qui concerne la stratégie à long terme en matière de prix, l'objectif recherché est la baisse des coûts de production et de commercialisation de façon à rendre le riz local compétitif par rapport au riz importé dans les grands centres de consommation. A cet effet, il est prévu une intensification de la riziculture pluviale dans l'optique de doubler les rendements qui passeront de 1,5 à 2,5 T/ha.

Quant à la commercialisation, l'accent sera mis sur la baisse des frais de transport notamment en aménageant des pistes de production pour réduire les coûts d'approche.

## Aspects institutionnels de la SNDR

Sur le plan institutionnel, la mise en œuvre de la SNDR sera suivie par un comité de pilotage placé auprès du Ministre en charge de l'agriculture et comprenant les représentants :

- du Ministre en charge de la planification et de l'aménagement du territoire ;
- du Ministre en charge des finances ;
- du Ministre en charge du commerce ;
- du Ministre en charge de la recherche scientifique ;
- du Ministre en charge des travaux publics ;
- du Ministre en charge de l'industrie ;
- des sociétés d'encadrement des périmètres irrigués
- des sociétés privées rizicoles
- des organisations des producteurs de riz ;
- des fournisseurs d'intrants ;
- des usiniers ;
- des commerçants ;
- des prestataires de service de labour ;
- des partenaires techniques et financiers intervenant dans la filière (JICA, Banque Mondiale, FIDA, BAD...)

La coordination du programme sera assurée par un Coordonnateur National membre de la Task Force Riz. Il disposera de relais dans les bassins de production.

## Engagements de l'Etat

L'Etat voit à travers la mise en œuvre de la SNDR une bonne opportunité pour consolider les acquis de son plan d'urgence et d'assurer la relance de la production agricole. A cet effet, il se propose de réaliser un certain nombre d'investissements sur budget propre de l'Etat sur la période 2001-2015, notamment :

- 3640 millions de FCFA en appui à la production de semences améliorées de riz par 3500 organisations de producteurs ;
- 1550 millions de FCFA en appui à la SEMRY ;
- 1800 millions de FCFA en appui à l'UNVDA ;
- 1303 millions de FCFA pour la relance de la riziculture dans la vallée du Logone.

Le gouvernement a par ailleurs mis en place depuis l'année 2008, un programme d'amélioration de la compétitivité des exploitations agropastorales (ACEFA) dont l'objectif est l'accroissement des revenus des exploitations familiales agropastorales (EFA) à travers :

- l'amélioration de la maîtrise technique des productions, la gestion économique et l'accès à l'innovation des exploitations grâce à un dispositif d'appui conseil adapté.
- le renforcement des capacités de production et de valorisation des produits au niveau des exploitations familiales agropastorales en appuyant la mise en œuvre de projets productifs portés par les groupements de producteurs. ;
- l'amélioration des services rendus par les OP aux EFA, notamment dans l'approvisionnement et la commercialisation.

Le gouvernement est également engagé avec la Banque Mondiale à la formulation d'un autre programme d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA) destiné à compléter, aussi bien sur le plan spatial que sur les outils d'intervention, le programme ACEFA.

#### Prise en compte des stratégies des acteurs nationaux et relations avec les initiatives sous- régionales

La SNDR est une stratégie de filière qui participe de la déclinaison de la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR). Sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre général du Programme Sectoriel Agriculture Elevage (PSAE) en cours de formulation. Le PSAE se veut d'être le cadre de programmation unique et concerté permettant (i) la mise en œuvre efficace de l'intégration agriculture-élevage de la SDSR et son actualisation ;(ii) la formalisation de la coordination et de l'harmonisation des interventions ; (iii) l'optimisation de l'utilisation des ressources et (iv) le suivi-évaluation global.

## VI. STRATEGIES PAR SOUS SECTEUR

Dans l'optique de la mise en œuvre de la SNDR en cohérence avec les politiques économiques et sociales de l'Etat, plusieurs stratégies par sous-secteur ont été identifiées. Elles entrent toutes dans le cadre global du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui prévoit entre autres, la génération de richesses pour les populations locales, l'emploi des femmes et des jeunes ainsi que le repositionnement du Cameroun sur l'échiquier sous-régional et régional.

### Semences

Le manque de semences sélectionnées constitue l'une des contraintes majeures pour le développement de la riziculture au Cameroun.

Pour relever ce défi, qui a été aggravé par la crise de 2008 et restaurer la sécurité alimentaire au Cameroun, il est prévu plusieurs actions destinées à couvrir les besoins en semences de qualité à l'échelle des organisations de producteurs. A cet effet, des crédits seront alloués à l'IRAD (pour les prébases) et aux multiplicateurs semenciers (pour les bases et semences commerciales). Les semences obtenues seront par la suite données gratuitement aux producteurs durant la première campagne du projet. Pour les campagnes à venir, les différents partenaires devront se prendre en charge en constituant un « revolving fund ». La SNDR accompagnera le processus en conduisant les actions suivantes :

- 1) la formation de multiplicateurs semenciers avec un accent particulier sur l'approche genre. A cet effet, les jeunes diplômés des écoles d'agriculture et les groupements de femmes seront particulièrement ciblés ;
- 2) l'extension des projets en cours notamment : le projet riz NERICA et le PNSA ;
- 3) la collecte, la multiplication et la mise à disposition des producteurs intéressés des variétés traditionnelles. Ces variétés seront également caractérisées et conservées en banques de gènes ;
- 4) la sélection de variétés améliorées adaptées aux principales zones agro-;écologiques et aux systèmes de production ;
- 5) la mise au point d'itinéraires techniques appropriés destinés à rentabiliser la riziculture ;
- 6) l'appui à l'organisation des acteurs de la filière semencière avec le développement de plate-formes ;
- 7) la structuration de la filière semencière avec la naissance d'entreprises rurales et de sociétés semencières ;
- 8) l'installation d'un système d'information dénommée « Cyber-semence » .afin d'accélérer le commerce des semences et autres produits agricoles ;
- 9) la décentralisation du contrôle de qualité avec une certification obligatoire des prébases et bases et la mise en place d'un dispositif de production de semences qualité déclarée dans les périmètres irrigués et de semences de qualité contrôlée en riziculture pluviale.

## Commercialisation et distribution des engrais

L'accès aux fertilisants constitue une des conditions primordiales pour assurer une augmentation sensible des rendements et de la productivité des exploitations agricoles. La stratégie à développer dans ce domaine consiste essentiellement à : (i) assurer le renforcement des capacités de production et de commercialisation des engrais au niveau national ; (ii) améliorer le cadre législatif et réglementaire et à veiller à son application ; (iii) trouver des techniques alternatives à la fertilisation minérale et à subventionner de manière dégressive sur un délai de 3 ans l'acquisition des engrais avec une forte implication des organisations paysannes dans le processus de recouvrement des créances.

## Irrigation et investissements pour la maîtrise de l'eau

Le problème commun à tous les périmètres irrigués depuis le désengagement de l'Etat est celui de la mauvaise gestion de l'eau et des ouvrages hydrauliques. Quant aux bas-fonds, leur bonne exploitation se heurte à des problèmes spécifiques tels que la toxicité ferreuse.

Aussi, l'aménagement de nouvelles zones de production est-il devenu plus que jamais nécessaire. A ce propos, trois actions prioritaires seront menées par la SNDR : (i) l'appui à l'organisation des producteurs dans la gestion des aménagements ; (ii) la réhabilitation des anciens périmètres pour mieux valoriser les acquis en matière d'infrastructures et (iii) l'ouverture de nouveaux aménagements. Cette ouverture se fera en prenant en compte : (i) la densité de populations de la zone et les pratiques actuelles de riziculture telles que décrites dans la section IV sur les potentialités rizicoles par zones ; (ii) les initiatives déjà engagées par les agriculteurs en matière de riziculture et d'aménagements ; (iii) la capacité de gestion directe de l'eau par les utilisateurs dans le dimensionnement des périmètres ; (iv) la nécessité d'une installation progressive des périmètres irrigués en fonction du niveau de maîtrise de leur gestion par les utilisateurs ; (v) la présence des eaux gravitaires et la disponibilité de participation des populations locales ; (vi) l'existence de diverses initiatives déjà engagées par les producteurs et (vii) le niveau de développement du secteur privé, notamment dans les domaines de la mécanisation.

## Accès et entretien des équipements agricoles

L'accès aux équipements de production et de transformation adaptés constitue un des piliers de la promotion de la moyenne entreprise et de la modernisation des exploitations familiales. La mécanisation doit être compatible avec les niveaux techniques et économiques des producteurs. A cet effet, la SNDR travaillera principalement à : (i) assurer le renforcement des capacités des artisans et des entrepreneurs locaux à fabriquer et à entretenir le matériel agricole (petit outillage de préparation du sol, décortiqueuses, étuveuses, épierreuses, etc) ; (ii) assurer le renforcement des capacités des producteurs en matière d'entretien des équipements agricoles ; (iii) faciliter l'accès des utilisateurs aux équipements importés à travers une fiscalité incitative et des modalités de financement adaptées ; (iv) assurer le renforcement des capacités d'encadrement des techniciens en matière de mécanisation agricole et (v) promouvoir la fonction de prestataire de service en matière d'entretien et de maintenance des équipements agricoles et matériels de labour par la création et équipement de pools d'engins domiciliés dans les principales régions rizicoles du pays.

## Dissémination des résultats de recherche et renforcement des capacités

La recherche procèdera en relation étroite collaboration avec la vulgarisation et les producteurs à de nouveaux criblages des variétés de riz NERICA pour identifier les plus productives et les plus adaptées aux différentes zones agro-écologiques. Ce travail se fera à travers des essais multilocaux d'adaptation et la sélection variétale participative en vue d'une diffusion d'au moins six variétés dont :

- deux variétés de riz NERICA pour les zones d'altitude (Ndop et Dschang)
- deux variétés de riz NERICA pour les périmètres irrigués de Lagdo, Maga, Yagoua et Kousseri
- deux variétés de riz NERICA adaptées aux zones de bas-fond.

Des criblages de variétés de riz NERICA par rapport aux stress biotiques et abiotiques (tolérance au froid et au fer, résistance à la panachure jaune et aux maladies foliaires) seront réalisés.

Ce travail sera appuyé par le projet d'amélioration de la compétitivité du riz en Afrique Centrale « Projet NERICA », lequel prévoit la mise en place de systèmes semenciers communautaires, la création de centres de qualité de riz au niveau local et de plateformes multi-acteurs regroupant au niveau national : les OP, la recherche, la vulgarisation, les transformateurs, les vendeurs d'intrants, les organismes de microfinance, les transporteurs, etc.

## Appui à la structuration

Il consistera d'une part, en la formation et au renforcement des compétences des riziculteurs et agents de vulgarisation à travers la production de fiches techniques pour la riziculture dans les différentes écologies, la formation de courte durée pour les paysans-relais ou de longue durée pour les agents vulgarisateurs et d'autre part, en un appui à la création et à l'institutionnalisation de groupes de riziculteurs (identification des groupes d'initiatives communes (GIC) existants et appui à la constitution d'unions, de fédérations et de coopératives).

La professionnalisation sera un axe ciblé. Il s'agira d'apporter l'appui nécessaire à la promotion de la commercialisation des produits et sous-produits et au développement de la contractualisation et autres partenariats économiques entre riziculteurs / OPA et autres acteurs de la filière.

L'appui à la structuration comprend aussi l'appui au développement des capacités de transformation, de conservation et de conditionnement, le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire et de respect des normes de qualité exigées sur les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux et la mise en place d'un système pérenne d'information sur les prix et les marchés domestiques et extérieurs.

### Accès à des crédits de financement adaptés

La production nationale de riz est confrontée à l'absence d'instruments de financements adaptés. Cependant, il existe dans certaines localités des offres de crédits réalisées par certains établissements de micro-finance. Par ailleurs, le gouvernement a initié des actions d'appui et de conseil en finance dans le cadre de deux nouveaux programmes d'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales. Il s'agit des programmes « ACEFA » et « PACA » qui ont pour mission de : (i) apporter aux exploitations familiales à travers les groupements de producteurs, un appui conseil leur permettant d'avoir une meilleure maîtrise de leurs productions et de leur gestion ; (ii) appuyer financièrement les projets d'investissements collectifs ou individuels des exploitations familiales qui seront portés par des groupements de producteurs sur des spéculations stratégiques comme le riz et (iii) apporter aux OP, à travers des conseillers spécialisés un appui conseil spécifique en matière de financement d'activités à des fins lucratives et de renforcement des capacités de leurs responsables.

La SNDR se focalisera essentiellement sur la création et / ou l'accompagnement de partenariats économiques déjà établis entre acteurs sur la base de fonds à coûts partagés pour l'acquisition, l'exploitation et l'entretien des infrastructures de production (aménagements et équipements hydro-agricoles) et de commercialisation (infrastructures de conditionnement, de stockage et de transformation). Les jeunes diplômés issus des écoles d'agriculture et porteurs de projets dans la filière seront ici privilégiés.

### Opérations post-récoltes et commercialisation

S'agissant des opérations post-récoltes, les actions prioritaires de la SNDR concerneront la mise en place d'unités de transformation comme les batteuses et les décortiqueuses et l'appui à la construction ou à la réfection des magasins communautaires de stockage.

En outre, la SNDR aidera à mettre en place des lignes de crédits pour le financement des activités de production et de commercialisation du riz. Sur ce dernier point, des réflexions sont menées présentement pour la création d'un Fonds de commercialisation du riz au Cameroun qui ferait office de caisse de péréquation. Ce fonds aurait entre autres pour mission : (i) la mise en place d'un système d'informations fiable ; (ii) l'organisation de la commercialisation et (iii) le contrôle de la qualité à l'importation.

Des propositions sont avancées pour lever certaines mesures qui pénalisent la compétitivité du riz local en exonérant de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) les importations de riz alors que la dite taxe est appliquée aux unités de transformation locales.

### Cadre de gestion environnementale

La mise en œuvre de la SNDR se doit d'être conforme aux politiques et réglementations environnementales du Cameroun notamment régies par la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant Loi-cadre de la gestion de l'environnement, la loi n°94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, la loi n°98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau et la loi du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologies nouvelles au Cameroun. Les activités susceptibles d'affecter l'environnement comprennent : les travaux de réhabilitation des grands périmètres irrigués, l'aménagement des bas-fonds, le défrichement des espaces boisés, le compactage du sol par les engins de labour, l'application des engrais et pesticides dans les parcelles cultivées. Leur impact positif principal est l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des exploitations familiales et des revenus des ménages.

Néanmoins, divers éléments de l'environnement biophysique seront négativement affectés : l'air, le sol, l'eau, la végétation et la faune. Aussi, dans un souci d'assurer la durabilité des activités agricoles et de minimiser les impacts négatifs de : (i) identifier et expérimenter des techniques alternatives à la défriche –brûlis ; (ii) évaluer les effets des activités agricoles sur les accumulations de sédiments et éléments nutritifs dans les cours d'eau et les méthodes permettant de les réduire et (iii) valoriser les sous-produits du riz.

#### Autres secteurs transversaux

La mise en place des investissements critiques à caractère structurant (pistes de désenclavement des bassins de production, infrastructures de stockage ou conditionnement permettant les économies d'échelle), l'accompagnement de réformes institutionnelles importantes telles que la libéralisation du marché des intrants agricoles et la sécurisation foncière feront également faire partie des champs d'intervention de la SNDR.

### VII. FINANCEMENT

Le coût estimatif est de 191 milliards de francs CFA répartis ainsi qu'il suit :

- 49 milliards pour l'aménagement sommaire de 309 000 ha pour la riziculture pluviale et de bas-fonds;
- 13,950 milliards pour la réhabilitation de 9 300 hectares d'anciens périmètres ;
- 27, 060 Milliards pour les activités d'accompagnement de la recherche ;
- 41, 715 milliards au titre de l'appui en intrants pour le premier cycle de culture sur les 309 000 ha nouveaux développés ;
- 43, 920 milliards pour les équipements de production, de stockage et de transformation ;
- 15, 360 milliards pour les autres activités comprenant l'appui à la structuration et le renforcement des capacités des riziculteurs, les études, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la SNDR.

Le financement de la SNDR devra faire l'objet d'une intervention volontariste de l'Etat et de ses partenaires. L'Etat apportera 20% du financement requis, les partenaires extérieurs 75% et les acteurs privés nationaux bénéficiaires 5%.

### VII. CONCLUSION

La promotion de la riziculture fait partie de la politique agricole initiée par le pays dans les années 1970. Malgré un important potentiel et un début de valorisation prometteur, la production rizicole s'est effondrée depuis la fin des années 1980 en raison d'un certain nombre de contraintes. Pourtant, le riz constitue désormais l'un des aliments de base des populations urbaines et rurales. Sa consommation connaît un accroissement moyen de 4% par an et a été estimée en 2008 à 25,7 kg par habitant et par an.

Cette situation impose la relance de la production rizicole nationale pour réduire la dépendance de l'extérieur de la demande nationale. Cet objectif est réalisable si la levée des principales contraintes identifiées dans le présent projet fait l'objet de mesures bien ciblées.

Les actions prioritaires retenues dans la SNDR visent à créer un cadre de jonction des efforts dans une perspective de durabilité des actions et investissements engagés, d'atteinte des objectifs sociaux (sécurité alimentaire, création d'emplois réduction de la pauvreté rurale) et de rentabilité économique (compétitivité du riz local sur le marché intérieur).

## ANNEXES

### Annexe 1 : Hypothèses de base pour les calculs

- Réhabilitation d'un ancien périmètre aménagé retourné à l'abandon : 1 500 000 FCFA (3 000 dollars US) par hectare ;
- Appui à l'aménagement sommaire d'un hectare en riziculture pluviale : 160 000 FCA (320 dollars US) par hectare ;
- Acquisition de motoculteurs : Un motoculteur peut travailler 10 hectares de rizières ;
- Taux d'accroissement annuel de la population : 25 pour 1000 ;
- Consommation per capita de riz : 25,7 kg/ht/an
- Tendances à l'importation : Différence entre les besoins et la production nationale diminuée de ses exportations.
- Stocks de sécurité: différence entre la production avec projet et les besoins de consommation nationaux ;
- Rendement de paddy en riz blanchi : 65%

### Annexe 2 : REHABILITATION DES ANCIENS PERIMETRES

PERIMETRES	Superficie mise en production en 2008 (en ha)	ANNEE 2013	ANNEE2018
		Superficie cumulée mise en production	Superficie cumulée mise en production
SEMRY I	1 700	4 200	5 300
SEMRY II	3 200	5 200	6 200
UNVDA	1 150	2 350	2 900
LOGONE ET CHARI	800	1300	1500
Ex-SODERIM		1000	3000
TOTAL	6 850	13 050	18 900

### Annexe 3 : COUT DES ACTIVITES DE RECHERCHE LIEES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR

Activité	Quantité	Coût estimatif (F CFA)
Production de semences de pré-base	80 000 tonnes	2 400 000 000
Production de semences de base		12 000 000 000
Stockage et conditionnement des semences de base		2 400 000 000
Formation des encadreurs		6 500 000 000
Formation continue des encadreurs		2 000 000 000
Coordination et suivi des activités		1500 000 000
Divers		260 000 000
<b>Total</b>		<b>27 060 000 000</b>

### Annexe 4 : COUT DE L'APPUI EN INTRANTS

Après les réhabilitations, un appui de 50% du coût en intrants agricoles s'avère nécessaire pour garantir la relance de la riziculture. Les estimations seront faites sur la base de :

<i>Intrants</i>	<i>Quantité/ha</i>	<i>Prix unitaire</i>	Coût total (FCFA)
NPK	300 kg	500 F/kg	150.000
Urée	100 kg	500 F/kg	50 000
Semences améliorées	50 kg	500 F/kg	25.000
Insecticides	2 litres	15.000 F/l	30.000
Herbicides	3 litres	5.000 F/l	15.000
			270.000
<b>Total général</b>	<b>309 000 ha</b>	<b>270 000</b>	<b>83 430 000 000</b>

**Annexe 5** COUT DES AUTRES APPUIS A LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR

Désignation	Quantité	Coût unitaire (F CFA)	Coût total (F CFA)
<i>Equipements</i>			
Motoculteurs	3200	4 000 000	12 800 000 000
Tracteurs	80	150 000 000	12 000 000 000
Batteuses/vanneuses	400	4 000 000	1 600 000 000
Bâches	2400	300 000	720 000 000
Décortiqueuses	400	17 000 000	6 800 000 000
Magasins de stockage	500	20 000 000	10 000 000 000
<i>Sous total équipements</i>			<i>43 920 000 000</i>
<i>Autres</i>			
Formations	10*40	2 000 000	800 000 000
Actions commerciales	80	10 000 000	960 000 000
Appui à la structuration	80	25 000 000	2 000 000 000
Etudes techniques fines	80	20 000 000	1 600 000 000
Coordination, Gestion et Suivi			10 000 000 000
<i>Sous total</i>			<i>15 360 000 000</i>
<b>Total</b>			<b>59 280 000 000</b>

## Annexe 6 : Concepts de semences de qualité

Trois concepts de semences de qualité sont utilisés :

- la semence certifiée
- la semence de qualité acceptable
- la semence contrôlée

### Semence certifiée

La semence certifiée est une semence qui a fait l'objet d'une certification et qui a donc donné satisfaction aux différentes opérations de contrôle de qualité (contrôle en culture, contrôle au laboratoire, contrôle phytosanitaire).

La certification vise à garantir :

- une identité variétale et une pureté variétale
- une qualité technologique (faculté germinative minimum, pureté spécifique ...)
- une qualité sanitaire

Dans le cas du schéma communautaire utilisé, les prébases et bases seront certifiées.

La semence certifiée se matérialise par l'apposition sur chaque emballage d'un certificat officiel de contrôle. Les seuils de tolérance pour la certification des prébases et bases sont les suivants (cas du riz) :

Facteurs	Prébases
1) Pureté spécifique % min.	98
2) Pureté variétale % min.	99,9
3) Taux d'humidité % max.	12 - 14
4) Taux de germination % min.	98
5) Semences étrangères % max.	0.01
6) Matière inerte % max.	2
7) Semences d'adventices % max	0
8) Semences de riz rouge	0

Source : Normes techniques, ADRAO 1985

### Semence de qualité acceptable

La semence de qualité acceptable est issue de la multiplication des bases. Elle peut être produite par tout paysan qui le souhaite. Des conseils pratiques sont élaborés pour limiter les risques de pollution des semences par des corps étrangers et de baisse de la faculté germinative.

Le concept de semence de qualité acceptable donne un contenu scientifique et technique aux semences paysannes souvent appelées réserves personnelles ou semences de ferme. Les normes retenues sont :

- un taux de germination > 80 %
- une pureté variétale > 90 %

Cette semence doit par ailleurs faire l'objet d'un suivi par les techniciens des agences de développement.

### Semence contrôlée

La semence contrôlée représente une étape plus évoluée de la semence de qualité acceptable. Elle répond à un concept de contrôle de qualité effectué par les paysans agents de qualité.

Les semences produites sous la responsabilité des paysans agents de qualité sont appelées « semences contrôlées ». Les normes retenues pour le contrôle de qualité sont :

#### Au champ :

- Adventices dangereuses : ≤ 2 par m<sup>2</sup>
- Plants hors-types : ≤ 5 par m<sup>2</sup>
- Plants malades : ≤ 5 par m<sup>2</sup>

#### Au stockage :

- un taux de germination > 80 %
- une pureté variétale > 90 %
- un taux d'humidité ≈ 13 %

Dans les trois cas (semences certifiées, semences contrôlées et semences de qualité acceptable), la traçabilité doit être assurée. Elle sécurise le paysan qui connaît ainsi, l'origine de ses semences. Elle favorise aussi la promotion des entreprises semencières.

D'autre part, un dispositif d'information dénommé « Cyber-semence » sera installé dans les grandes coopératives semencières. Les Cyber-semences sont reliés à un ordinateur central dénommé « Observatoire ».

La création de Cyber-semences répond à un besoin de propulser l'agriculture familiale sur le marché national voire régional. Elle traduit un désir des autorités nationales à favoriser, à travers l'échange d'informations, le développement des activités de marketing et de commercialisation des produits vivriers en général et des semences et plants en particulier.

La particularité du nouvel outil réside dans le fait qu'il est géré par les organisations paysannes / coopératives qui peuvent ainsi donner des informations fiables à toutes les étapes de la filière - depuis la production, la récolte, le conditionnement et la conservation jusqu'à la distribution des semences et plants mais aussi, le contrôle de qualité. Pour ce faire, des Paysans Agents de Qualité seront formés. Ils seront chargés du suivi régulier des parcelles de production et des stocks en relation avec le service semencier et les directions régionales de l'agriculture. Par cette démarche, la SNDR apporte une contribution significative dans la recherche de solutions adaptées pour l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture africaine. Les résultats attendus sont : (i) la mise en place d'un dispositif simple et efficace de collecte et de diffusion de l'information à l'échelle des communautés villageoises ; (ii) une meilleure maîtrise des emblavures ; (iii) une plus grande adoption de technologies et méthodes améliorées ; (iv) la promotion des variétés locales et des connaissances endogènes qui les accompagnent ; (v) la promotion des organisations paysannes / coopératives et des entreprises rurales et (vi) la promotion des concepts de traçabilité et de label de qualité et par conséquent, de la commercialisation.

Les Cyber-semences constituent un cadre idéal pour l'éducation pratique des producteurs et des populations rurales dans le domaine semencier. Ils offrent par ailleurs un canal d'expression aux organisations paysannes / coopératives pour une meilleure prise en compte des réalités locales telles que la diversification et l'association des cultures. Ces particularités de l'agriculture africaine n'ont jamais intégrées dans les programmes semenciers. Il en est de même pour les variétés locales qui pourraient pourtant être mieux valorisées à travers le commerce équitable, si elles faisaient l'objet d'études ethnobotaniques et d'une production de semences de qualité.

**Annexe 6 : SIMULATION DES EFFETS DE LA SNDR SUR LA FILIERE RIZ AU CAMEROUN**

Eléments d'appréciation	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population	14 704 632	15 081 673	15 468 363	15 865 008	16 271 803	16 689 029	17 116 953	17 555 849	18 005 999	18.467.692	18 929 384	19 402 618	19 887 684
Production de paddy sans projet (tonnes)	24 842	39 721	42 065	44 546	47 175	49 958	84 197	89 249	98 334	100 000	105 000	110 000	115 000
Production de riz blanchi sans projet(tonnes)	16 147	25 819	27 342	28 955	30 664	32 473	54 728	58 012	63 917	65 000	68 250	71 500	74 750
Production de paddy avec projet (tonnes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275 740	286 430	367 120
Production de riz blanchi avec projet (tonnes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	133 731	186 179	238 628
Besoins en riz blanchi (tonnes)	377 909	387 600	397 537	407 731	418 185	428 908	439 906	451 185	462 754	474 620	486 485	498 647	511 113
Différence liée au projet en riz blanchi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 481	114 679	163 878
Tendance à l'importation (tonnes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	352 754	312 464	272 485
Stocks de sécurité (tonnes)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Eléments d'appréciation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population	20384876	20894498	21416860	21952282	22501089	23063616	23640207
Production de paddy sans projet (tonnes)	120 000	125 000	130 000	135 000	140 000	145 000	150 000
Production de riz blanchi sans projet (tonnes)	78 000	81 250	84 500	87 750	91 000	94 250	97 500
Production de paddy avec projet (tonnes)	447 810	567 500	647 000	726 500	806 000	885 500	965 000
Production de riz blanchi avec projet (tonnes)	291 076	368 875	420 550	472 225	523 900	575 575	627 250
Besoins en riz blanchi (tonnes)	523 891	536 989	550 413	564 174	578 278	592 735	607 553
Différence liée au projet	213 076	287 625	336 050	384 475	432 900	481 325	529 750
Tendance à l'importation (tonnes)	232 815	168 114	129 863	91 949	54 378	17 160	-
Stocks de sécurité (tonnes)	-	-	-	-	-	-	19 687